



Assemblée générale

Distr. générale
10 novembre 2008
Français
Original : anglais

Soixante-troisième session

Point 135 de l'ordre du jour

Financement de la Force des Nations Unies

chargée du maintien de la paix à Chypre

Rapport sur l'exécution du budget de la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2007 au 30 juin 2008

Rapport du Secrétaire général

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Introduction	4
II. Exécution du mandat.	4
A. Considérations générales	4
B. Exécution du budget	5
C. Coopération avec les autres organismes des Nations Unies au niveau régional	6
D. Activités d'appui de la mission	6
E. Cadres de budgétisation axée sur les résultats	7
III. Exécution du budget	19
A. Ressources financières	19
B. Évolution mensuelle des dépenses.	20
C. Autres recettes et ajustements	20
D. Dépenses relatives au matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome	22
E. Contributions non budgétisées	22



IV. Analyse des écarts	22
V. Décisions que l'Assemblée devra prendre.	23

Résumé

Le présent rapport rend compte de l'exécution du budget de la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre pour l'exercice allant du 1^{er} juillet 2007 au 30 juin 2008 (exercice 2007/08).

La corrélation entre les dépenses de cet exercice et l'objectif de la Mission est mise en évidence dans des tableaux axés sur les résultats et organisés par composante, à savoir : composante civile opérationnelle (affaires politiques et civiles), composante militaire, composante police des Nations Unies et composante appui.

Exécution du budget

(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire allant du 1^{er} juillet 2007 au 30 juin 2008.)

Catégorie	Montant réparti	Dépenses	Écarts	
			Montant	Pourcentage
Militaires et personnel de police	22 530,0	21 483,0	1 047,0	4,6
Personnel civil	13 414,3	14 646,6	(1 232,3)	(9,2)
Dépenses opérationnelles	14 289,6	14 102,4	187,2	1,3
Montant brut	50 233,9	50 232,0	1,9	0,0
Recettes provenant des contributions du personnel	2 144,6	2 358,6	(214,0)	(10,0)
Montant net	48 089,3	47 873,4	215,9	0,4
Contributions volontaires en nature (budgétisées)	1 471,0	1 504,3	(33,3)	(2,3)
Total	51 704,9	51 736,3	(31,4)	(0,1)

Ressources humaines : occupation des postes

Catégorie	Postes approuvés ^a	Postes effectivement pourvus (moyenne)	Taux de vacance (pourcentage) ^b
Contingents	860	857	0,3
Police des Nations Unies	69	65	5,8
Personnel recruté sur le plan international	39	36	7,7
Personnel recruté sur le plan national	110	106	3,6

^a Effectif autorisé le plus élevé.

^b Compte tenu du nombre de postes pourvus et du nombre de postes approuvés, mois par mois.

Les décisions que l'Assemblée générale devra prendre sont énoncées au chapitre V du présent rapport.

I. Introduction

1. Le budget de fonctionnement de la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre pour l'exercice 2007/08, présenté dans le rapport du Secrétaire général en date du 1^{er} mars 2007 (A/61/774), s'élevait en chiffres bruts à 46 848 000 dollars (montant net : 44 849 700 dollars), hors contributions volontaires en nature d'un montant de 1 471 000 dollars. Il prévoyait le déploiement de 860 membres des contingents, 69 membres de la police des Nations Unies, 39 agents recrutés sur le plan international et 110 agents recrutés sur le plan national.

2. Dans sa résolution 61/280, tenant compte des recommandations formulées par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires au paragraphe 26 de son rapport du 17 avril 2007 (A/61/852/Add.4), l'Assemblée générale a ouvert un crédit d'un montant brut de 46 587 400 dollars (montant net : 44 589 100 dollars) aux fins du fonctionnement de la Force pour l'exercice 2007/08.

3. Par la suite, dans une note en date du 1^{er} avril 2008 (A/62/779), le Secrétaire général a informé l'Assemblée générale que des crédits additionnels d'un montant brut de 3 646 500 dollars (montant net : 3 500 200 dollars) seraient nécessaires par suite, essentiellement, de la modification des arrangements applicables aux officiers d'état-major et aux membres de la police des Nations Unies, de la révision du barème des traitements du personnel recruté sur le plan national ayant pris effet le 1^{er} janvier 2008 et des fluctuations du taux de change du dollar des États-Unis par rapport à la livre chypriote (de juillet à décembre 2007) et par rapport à l'euro (depuis janvier 2008).

4. Dans sa résolution 62/255, tenant compte des recommandations formulées par le Comité consultatif pour les questions administratives au paragraphe 34 de son rapport en date du 15 mai 2008 (A/62/781/Add.9), l'Assemblée générale a ouvert un crédit additionnel d'un montant brut de 3 646 500 dollars (montant net : 3 500 200 dollars) aux fins du fonctionnement de la Force pour l'exercice 2007/08.

5. Compte tenu de ce qui précède, l'Assemblée générale a ouvert au total un crédit d'un montant brut de 50 233 900 dollars (montant net : 48 089 300 dollars) aux fins du fonctionnement de la Force pour l'exercice à l'examen. Ce crédit comprenait des contributions volontaires du Gouvernement chypriote d'un montant de 16 709 966 dollars, représentant un tiers du coût de fonctionnement net de la Force, et un montant de 6,5 millions de dollars financé par le Gouvernement grec. Un montant brut de 27 023 934 dollars (montant net : 24 879 334 dollars) a été mis en recouvrement auprès des États Membres pour le fonctionnement de la Force au cours de l'exercice visé.

II. Exécution du mandat

A. Considérations générales

6. Le Conseil de sécurité a établi le mandat de la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre dans sa résolution 186 (1964) et l'a prorogé dans ses résolutions ultérieures. En ce qui concerne l'exercice considéré, il l'a défini dans ses résolutions 1758 (2007) et 1789 (2007).

7. La Force a pour mandat d'aider le Conseil de sécurité à atteindre un objectif général, qui est de préserver la paix et la sécurité à Chypre et de contribuer au retour à une situation normale.

8. Dans le cadre de cet objectif général, la Force a contribué à un certain nombre de réalisations au cours de l'exercice, en exécutant les principaux produits décrits dans les tableaux ci-après. Ceux-ci présentent les réalisations et les produits par composante : civile opérationnelle (affaires politiques et civiles), militaire, police des Nations Unies et appui.

9. On trouvera dans le présent rapport une évaluation des résultats de l'exercice 2007/08, effectuée sur la base des tableaux axés sur les résultats présentés dans le budget. En particulier, y sont mis en regard, d'une part, les indicateurs de succès effectifs – qui mesurent les progrès accomplis pendant l'exercice par rapport aux réalisations escomptées – et les indicateurs de succès prévus, et, d'autre part, les produits exécutés et les produits prévus.

B. Exécution du budget

10. L'exécution du budget de l'exercice 2007/08 s'est caractérisée par le fait que la Force a concentré ses efforts sur la reprise des négociations en vue d'un accord de paix global. Dans ce cadre, la recherche d'une solution politique s'est intensifiée après la décision des deux dirigeants chypriotes, prise le 21 mars 2008, de constituer six groupes de travail et sept comités techniques. À la suite de quoi le Chef de mission a tenu trois réunions avec les deux intéressés et la Force a fourni une assistance technique et logistique aux groupes de travail et comités techniques. Outre leurs tâches habituelles, les membres de la Force ont exercé les fonctions de modérateur et le Chef de mission a été nommé Conseiller spécial adjoint du Secrétaire général à Chypre.

11. La Force a poursuivi l'application de sa démarche à trois volets (reposant sur la collaboration étroite entre les composantes affaires civiles, militaire et de police) pour s'acquitter de sa mission. Elle s'est principalement employée à maintenir la stabilité dans la zone tampon, qui avait été menacée par l'intensification des activités civiles. À cette fin, des mesures de coordination ont été prises avec les autorités compétentes pour faire face aux constructions non autorisées dans la zone.

12. La composante militaire a continué à assumer les tâches qui lui sont dévolues en ce qui concerne le maintien du cessez-le-feu et l'intégrité de la zone tampon en effectuant des patrouilles mobiles, en s'employant à réduire les tensions entre les forces en présence et en appliquant équitablement les règles relatives à l'accès à la zone tampon et à son utilisation.

13. La police des Nations Unies a axé ses activités sur l'élaboration de stratégies de maintien de l'ordre propres à renforcer le cadre pour l'utilisation de la zone tampon à des fins civiles. Elle a entretenu des contacts avec les autorités de police des deux parties pour mettre au point des stratégies de lutte contre la criminalité afin de faciliter les enquêtes sur les infractions commises dans la zone. Ses agents ont été autorisés à déposer devant les tribunaux au sujet d'activités menées illégalement dans la zone.

14. La composante relative à l'appui a continué d'apporter un soutien efficace et rationnel dans les domaines de la logistique, de l'administration et de la sécurité

pour aider la Force à mener ses activités. Cette dernière a été chargée d'appuyer les préparatifs des futures activités de négociation du Conseiller spécial du Secrétaire général à Chypre, notamment d'apporter son concours aux réunions des comités techniques et des groupes de travail.

15. Au cours de l'exercice considéré, les activités opérationnelles ont subi les effets de la baisse du dollar par rapport à l'euro et à la livre chypriote, et de la hausse du prix des carburants. Les priorités ont été révisées en ce qui concerne l'utilisation des ressources comme suite aux modifications apportées aux arrangements applicables aux officiers d'état-major et aux membres de la police des Nations Unies, qui ont pris effet le 1^{er} juillet 2007 et le 1^{er} octobre 2007, respectivement, car il n'avait pas été prévu de crédits à cet effet. Ce sont là les principales raisons pour lesquelles le Secrétaire général a demandé l'ouverture de crédits additionnels au dernier trimestre de l'exercice 2007/08. Soucieuse que ses opérations n'en pâtissent pas, la Force a décidé de reporter à l'exercice 2008/09 l'acquisition du matériel et la fourniture des services dont elle n'avait pas le plus besoin dans l'immédiat.

C. Coopération avec les autres organismes des Nations Unies au niveau régional

16. La Force a fourni un soutien technique et logistique au Conseiller spécial du Secrétaire général à Chypre. Elle a également continué à servir de relais pour l'évaluation du personnel de la Force intérimaire des Nations Unies au Liban (FINUL) et d'autres bureaux des Nations Unies au Liban. Par ailleurs, elle a fourni des services complets de soutien technique et logistique, ainsi que des services d'ordre financier et administratif, au Comité des personnes disparues à Chypre. Elle a organisé des réunions de coordination hebdomadaires avec les institutions, fonds et programmes des Nations Unies opérant à Chypre, et collaboré au quotidien à la promotion de projets bicommunautaires et du dialogue intercommunautaire.

D. Activités d'appui de la mission

17. Au cours de l'exercice considéré, les activités d'appui à la Force ont été marquées par des progrès dans les domaines de la gestion des biens, des transports terrestres, des installations et des communications, et de l'informatique. Le délai de traitement des demandes de passation par pertes et profits, de leur réception au règlement des dossiers par le Comité local de contrôle du matériel, a été ramené de 4 semaines à 10 jours. En ce qui concerne des transports terrestres, le nombre des accidents de la circulation touchant le personnel de la Force a été ramené de 7 à 6 par mois par rapport à l'exercice 2006/07. Par ailleurs, une grande partie des nouveaux climatiseurs achetés au cours de l'exercice a été installée dans le cadre des travaux de modernisation des logements des militaires de la Force. La disponibilité des services en réseau a augmenté avec la connexion intégrale par VSAT à la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie). Le coût des communications par les réseaux commerciaux a diminué de 12 % grâce à l'utilisation de services Blackberry par un nombre choisi d'agents, à des mesures plus strictes de suivi des appels officiels et à l'examen périodique de l'usage des téléphones mobiles.

E. Cadres de budgétisation axée sur les résultats

Composante 1 : composante civile opérationnelle (affaires politiques et civiles)

18. Tout en s'acquittant de son mandat de maintien de la paix, la UNFICYP a fourni un appui au processus politique, qui a été relancé lorsque les deux dirigeants chypriotes ont décidé, le 21 mars 2008, de créer six groupes de travail et sept commissions techniques. En conséquence, le chef de la Mission a rencontré à trois reprises les dirigeants, tandis que la UNFICYP apportait un appui technique et logistique aux groupes de travail et commissions techniques. Quatre membres du personnel de la UNFICYP ont assuré des fonctions de modérateur en plus de leurs tâches habituelles. Le chef de Mission de la UNFICYP a été nommé Conseiller spécial adjoint du Secrétaire général pour Chypre.

Réalisation escomptée 1.1 : Amélioration des relations entre Chypriotes grecs et Chypriotes turcs

<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>
Après l'ouverture des points de passage, augmentation du nombre de personnes qui franchissent la ligne de démarcation des deux côtés, passant de 10,6 millions en 2005/06 à 18,1 millions en 2007/08 (7,5 millions en 2006/07)	2,8 millions de personnes en 2007/08 (sur un total de 15,8 millions), contre 2,4 millions en 2006/07 (sur un total de 13 millions) Le nombre de passages indiqué est plus bas que prévu, du fait que la partie chypriote turque a cessé de fournir des statistiques concernant le point de passage de Pergamos
Augmentation du nombre de points de passage entre le nord et le sud de la zone tampon des Nations Unies, qui passerait de 5 en 2005/06 à 7 en 2007/08 (7 en 2006/07)	Six points de passage, avec l'ouverture du point de passage de la rue Ledra au cours de l'exercice examiné; les parties sont convenues du principe d'ouvrir le point de passage de Limnitis/Yeşilirmak dès qu'un certain nombre de problèmes techniques (travaux de voirie notamment) auront été réglés
Augmentation du nombre de contacts entre les représentants des deux communautés issus des milieux politiques, privés et professionnels et des organisations de la société civile, passant de 105 en 2005/06 à 150 en 2007/08 (100 en 2006/07)	Objectif atteint; 155 manifestations bicommunautaires ont eu lieu, avec la participation de 8 815 personnes
<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre Observations</i>
Facilitation de réunions régulières entre des représentants des deux communautés au plus haut niveau politique	119 Réunions, dont 4 entre les dirigeants des deux parties, 44 entre leurs conseillers et 71 à divers niveaux politiques (dont bilatéral)

Négociation, médiation et missions de bons offices auprès des deux parties sur les initiatives visant à instaurer la confiance au moyen de réunions et de contacts quotidiens entre les parties, notamment de la mise en place d'un mécanisme de discussions techniques entre les deux communautés

Liaison quotidienne avec les autorités concernées (police, autorités civiles et militaires) des deux côtés de la zone tampon afin de faciliter les passages

Liaison quotidienne avec les puissances garantes et d'autres États Membres concernés sur des questions concernant l'exécution du mandat de la Force

Campagne d'information en vue d'améliorer les relations : 260 dépêches, 64 notes de synthèse sur la situation et la couverture médiatique, 4 600 dossiers de presse traduits du grec et du turc, 1 000 notes d'information, une enquête sur la façon dont sont perçues les activités des Nations Unies à Chypre, 135 manifestations organisées à l'intention des médias, 1 000 affiches, panneaux de signalisation (afin de signaler les zones d'accès interdit, les zones désignées pour usage civil, les champs de mines, les zones de déversement interdit, les zones de construction interdite et les zones d'accès réglementé), brochures, communiqués publics bimensuels diffusés gratuitement à la radio afin de sensibiliser le public aux questions relatives à l'utilisation de la zone tampon, aux règles de sécurité concernant les champs de mines, aux questions environnementales, à la grippe aviaire et à d'autres questions de santé publique

Oui Notamment la facilitation de 206 réunions des sept commissions techniques (108 réunions) et des six groupes de travail (98 réunions)

Oui Y compris la facilitation de 66 évacuations médicales à travers la zone tampon

Oui Y compris des contacts avec les représentants des cinq membres permanents du Conseil de sécurité, des puissances garantes et d'autres États Membres concernés

260 Dépêches

64 Notes de synthèse sur la situation et la couverture médiatique

4 600 Dossiers de presse traduits du grec et du turc

1 000 Notes d'information

120 Manifestations organisées à l'intention des médias

24 Messages d'intérêt public visant à sensibiliser la population à la protection de l'environnement, au problème de la chasse dans la zone tampon, aux travaux du Comité des personnes disparues à Chypre, au VIH/sida, aux questions relatives à l'égalité des sexes, à la promotion du don du sang, au déminage et aux règles de sécurité concernant les champs de mines

L'enquête prévue n'a pas été effectuée, l'évolution du processus politique pouvant influencer sur la façon dont elle sera formulée. Les affiches n'ont pas été réalisées, car il a été jugé préférable d'attendre que des discussions aient été menées avec les composantes de la Force sur des questions de logistique, compte tenu de l'évolution des conditions et circonstances sur le terrain

D'autre part :

1 Livre sur le soixantième anniversaire des opérations de maintien de la paix, accompagné d'un CD avec des photos de l'UNFICYP, pour distribution aux médias

- 9 Numéros du magazine *The Blue Beret* sur la protection de l'environnement, le problème de la chasse dans la zone tampon, les travaux du Comité des personnes disparues à Chypre, le VIH/sida, les questions relatives à l'égalité des sexes, la promotion du don du sang, le déminage et les règles de sécurité concernant les champs de mines

Réalisation escomptée 1.2 : Progrès sur la voie de la normalisation des conditions de vie dans la zone tampon et de celles des Chypriotes grecs et des Maronites dans le nord et des Chypriotes turcs dans le sud

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Diminution du nombre de chantiers de construction commerciaux et résidentiels non autorisés en dehors des zones réservées à l'usage civil dans la zone tampon de 24 en 2005/06 à 14 en 2006/07 et à 5 en 2007/08

Objectif atteint. Deux chantiers de construction non autorisés dans la zone tampon

Aucune plainte émanant d'un bénéficiaire de l'aide humanitaire de l'une ou de l'autre communauté

Objectif atteint

Produits prévus

*Produit(s)
exécuté(s) :*

oui/non

ou nombre

Observations

Intercession quotidienne auprès des autorités, au moyen d'une médiation, de réunions et de contacts avec les deux parties, en vue de régler des questions touchant l'enseignement, la culture, la religion ou d'autres aspects de la vie des communautés

Oui À partir du quartier général et des secteurs, y compris 50 visites auprès de 22 Chypriotes turcs détenus dans le sud et de 2 Chypriotes grecs détenus dans le nord, et facilitation de 13 manifestations religieuses et commémorations tenues des deux côtés, auxquelles 3 780 Chypriotes ont participé

Réunions quotidiennes avec les autorités locales sur la question du respect des règles prescrites par la Force en ce qui concerne l'utilisation de la zone tampon à des fins civiles

747 Réunions et visites, dans le cadre desquelles 819 demandes de permis de construire, de cultiver, d'accès à un lieu de travail et de visite dans la zone tampon ont été examinées et approuvées et les permis correspondants émis

Visites humanitaires hebdomadaires auprès de Chypriotes grecs dans la péninsule de Karpas et auprès de Maronites dans le nord, en vue de surveiller leurs conditions d'existence

120 Visites humanitaires, dont 95 auprès de Chypriotes grecs dans la péninsule de Karpas et 25 auprès de Maronites dans le nord

Réunions humanitaires hebdomadaires avec des Chypriotes turcs dans le sud pour les aider à obtenir des pièces d'identité ou un logement, et à accéder aux services sociaux et médicaux, à l'éducation et à l'emploi

Non Ce produit n'a pas été réalisé en raison d'un réexamen du rôle joué par la Force dans la fourniture d'une assistance et de la fermeture temporaire de son bureau, qui ont fait que les affaires en cours ont été traitées dans le cadre d'un système de visites ponctuelles et de contacts par téléphone; 28 visites ont été effectuées à l'occasion d'un examen continu des besoins de la communauté chypriote turque dans le sud

Visites humanitaires mensuelles auprès de Chypriotes turcs de Paphos en vue de surveiller leurs conditions d'existence

12 Visites

Composante 2 : composante militaire

19. La composante militaire s'est employée essentiellement à renforcer les capacités et moyens opérationnels voulus pour aider la Force à mener les activités prévues par son mandat, notamment préserver la stabilité de sorte à instaurer des conditions propices à des pourparlers politiques sérieux et durables. Parallèlement aux autres composantes, elle a continué à assurer ses fonctions consistant à veiller au respect du cessez-le-feu et à préserver l'intégrité de la zone tampon au moyen de patrouilles mobiles, à réduire les tensions entre les forces adverses et à garantir l'application équitable des règles régissant l'accès à la zone tampon et son utilisation.

Réalisation escomptée 2.1 : Maintien du cessez-le-feu et de l'intégrité de la zone tampon des Nations Unies

Indicateurs de succès prévus

Indicateurs de succès effectifs

Diminution du nombre de violations du cessez-le-feu : 780 en 2007/08 contre 800 en 2006/07 et 946 en 2005/06

919 violations en 2007/08, contre 796 en 2006/07, principalement dues à une augmentation du nombre de cas où des positions des forces adverses avaient un effectif dépassant le niveau autorisé

Diminution des effectifs des forces adverses le long de la zone tampon : 2 450 en 2007/08 contre 2 500 en 2006/07 et 2 538 en 2005/06

Objectif atteint; 2 372 soldats des forces adverses étaient présents en 2007/08, soit le même nombre qu'en 2006/07

Produits prévus

Produit(s)
exécuté(s) :
oui/non
ou nombre

Observations

106 140 jours-homme de patrouille mobile (2 hommes par patrouille x 145 patrouilles par jour x 366 jours)

92 232 Jours-homme de patrouille mobile (2 hommes par patrouille en moyenne x 126 patrouilles x 366 jours)

	Le résultat inférieur aux prévisions s'explique par la prise en charge de tâches supplémentaires relatives à l'appui aux réunions des dirigeants des deux parties, à l'ouverture du point de passage de la rue Ledra et à une limitation, imposée par les activités de déminage, des déplacements sur certaines voies de patrouille
9 516 jours-homme de patrouille d'observateurs militaires et d'officiers de liaison (13 hommes par patrouille, 2 patrouilles par jour, 366 jours)	9 516 Jours-homme de patrouille d'observateurs militaires et d'officiers de liaison (13 hommes par patrouille en moyenne, 2 patrouilles par jour, 366 jours)
	Le résultat supérieur aux prévisions s'explique par le reclassement d'un poste d'observation en camp, celui-ci remplissant les conditions requises à la suite de la mise en place de mesures de sécurité
10 980 jours-hommes de service dans les camps ou les bases (6 hommes par poste x 5 postes x 366 jours)	13 176 Jours-homme de service dans les camps ou les bases (6 hommes par poste x 6 postes x 366 jours)
	Le résultat supérieur aux prévisions s'explique par le reclassement d'un poste d'observation en camp, celui-ci remplissant les conditions requises à la suite de la mise en place de mesures de sécurité
1 098 jours-homme de maintien des postes d'observation permanents (1 homme par poste x 3 rotations par jour x 366 jours)	9 882 Jours-homme de maintien des postes d'observation permanents (1 homme par poste x 9 postes x 3 rotations x 366 jours)
	Le résultat plus élevé que prévu correspond à 9 postes d'observation permanents, alors que le chiffre prévu se rapportait à un poste d'observation seulement
732 jours-homme de maintien des postes d'observation diurnes (1 homme par poste x 2 rotations par jour x 366 jours)	732 Jours-homme de maintien des postes d'observation diurnes (1 homme par poste x 2 rotations par jour x 366 jours)
1 320 heures de patrouille aérienne tout au long de la zone tampon	1 282 Heures de patrouille aérienne (correspondant à une moyenne de 53,4 heures par mois par hélicoptère x 2 hélicoptères x 12 mois)
20 496 jours-homme pour la protection des installations des Nations Unies dans 6 camps (14 hommes par équipe x 4 équipes par jour x 366 jours)	20 496 Jours-homme (14 hommes par équipe x 4 équipes par jour x 366 jours)

Réunions quotidiennes de liaison à tous les niveaux avec les forces adverses sur des questions concernant la zone tampon (1 réunion au quartier général de la Force et 3 réunions dans les secteurs, chaque jour)	1 358 Réunions, dont 260 au quartier général de la Force (une réunion x 5 jours par semaine) et 1 098 dans les secteurs (réunions quotidiennes dans 3 secteurs)
51 606 jours-homme de sections de réaction rapide de réserve (23 hommes par section en position d'astreinte à 2 heures, 4 sections, 366 jours; 23 hommes par section en position d'astreinte à 4 heures, 2 sections, 366 jours; 3 hommes, 1 hélicoptère en position d'astreinte à 45 minutes, 366 jours)	46 482 Jours-homme de sections de réaction rapide de réserve (24 hommes par section en position d'astreinte à 2 heures, 3 sections, 366 jours; 26 hommes par section en position d'astreinte à 2 heures, 2 sections, 366 jours; 3 hommes, 1 hélicoptère en position d'astreinte à 45 minutes, 366 jours) Le résultat a été inférieur aux prévisions en raison de la reconfiguration des réserves de réaction rapide, qui ont été réduites d'une section tandis que la position d'astreinte à 4 heures était éliminée D'autre part :
Surveillance quotidienne de la zone tampon avec des techniques adaptées (système de télévision en circuit fermé, système GPS et capacité d'observation nocturne)	5 856 Jours-homme de force de réaction rapide de réserve (2 membres de la police militaire par patrouille, 5 patrouilles, 366 jours; 3 militaires, 2 secteurs, 366 jours)
3 528 jours-homme d'aide au déminage pour escorter des équipes de déminage de parties tierces, prestation de services de sécurité, de planification et de liaison (14 militaires par jour, 252 jours)	Oui Au moyen de 6 caméras de télévision en circuit fermé 20 Jours-homme d'aide au déminage (4 militaires par jour x 5 jours) Le résultat est plus faible que prévu car il a été mis fin aux escortes des équipes de déminage pour éviter de mettre en danger le personnel militaire ne disposant pas de matériel de protection adapté
Enlèvement des clôtures qui entourent 48 zones déminées après le nettoyage de tous les champs de mines	Oui 12 champs de mines ont été déminés et 1,76 km de clôtures enlevés.

Composante 3 : Police des Nations Unies

20. La composante police a axé ses activités sur l'élaboration de stratégies de maintien de l'ordre afin de promouvoir les activités de la Force concernant l'utilisation de la zone tampon à des fins civiles. Pour ce faire, la Police des Nations Unies a entretenu des contacts avec les autorités de police des deux parties pour mettre au point des stratégies de lutte contre la criminalité en vue de faciliter les enquêtes sur les infractions commises dans la zone tampon. Ses agents ont été

autorisés à déposer devant les tribunaux au sujet d'activités menées illégalement dans la zone.

Réalisation escomptée 3.1 : Amélioration des résultats des services de police dans la zone tampon

<i>Indicateurs de succès prévus</i>	<i>Indicateurs de succès effectifs</i>
Diminution du nombre d'incidents liés à des infractions et à des troubles de l'ordre public dans la zone tampon et à proximité des points de passage : 104 en 2007/08 contre 127 en 2005/06 (79 en 2006/07)	235 cas d'infraction (chasse, déversement illégal de déchets, franchissements illégaux, tirs et autres activités criminelles) contre 185 en 2006/07; meilleure détection des infractions grâce au renforcement des patrouilles et de la coordination avec les gardes-chasse et les autorités locales
<i>Produits prévus</i>	<i>Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre Observations</i>
11 648 jours de patrouille de la Police des Nations Unies (1 policier par poste, 8 postes de police, 4 patrouilles par jour, 7 jours par semaine, 52 semaines)	12 342 Jours de patrouille, dont 3 538 dans le secteur 1, 2 532 dans le secteur 2 et 6 272 dans le secteur 4; les patrouilles ont varié en taille, en nombre et en fréquence selon les besoins opérationnels
Représentation cartographique de la criminalité et établissement de rapports statistiques à l'intention des services de maintien de l'ordre des deux parties afin de les aider à identifier et à cibler les zones de criminalité croissante	Non La représentation cartographique et l'établissement des rapports statistiques n'ont été effectués que pour la police chypriote Le produit prévu n'a pas été entièrement réalisé parce que l'élaboration technique de la base de données sur les affaires criminelles relatives à la zone tampon n'avait pas encore été achevée
3 900 jours d'assistance humanitaire de la Police des Nations Unies, notamment 78 convois d'aide humanitaire aux Chypriotes grecs et aux maronites dans le nord (15 policiers, 5 jours par semaine, 52 semaines)	3 900 Jours d'assistance humanitaire (15 policiers, 5 jours par semaine, 52 semaines)

Composante 4 : Appui

21. La composante Appui a continué d'apporter un soutien efficace et rationnel dans les domaines de la logistique, de l'administration et de la sécurité pour aider la Force à mener ses activités. Elle a amélioré la fourniture des services dans les domaines de la gestion du matériel, des transports terrestres, des communications et de l'informatique. Elle a en outre fourni un soutien administratif, financier et logistique dans le cadre des préparatifs des futures activités de négociation du Conseiller spécial du Secrétaire général à Chypre, et du concours qu'elle doit apporter aux réunions des comités techniques et des groupes de travail.

Réalisation escomptée 4.1 : Fourniture à la mission d'un appui efficace sur les plans logistique et administratif en matière de sécurité

*Indicateurs de succès prévus**Indicateurs de succès effectifs*

Diminution du délai de traitement des demandes de passation par pertes et profits, de leur réception au règlement des dossiers par le Comité local de contrôle du matériel, de 4 semaines environ à 2 semaines

Objectif atteint. Le délai de traitement des demandes a été de 10 jours en moyenne

Réduction du nombre d'accidents de la route auxquels sont mêlés des membres de la Force (2005/06 : 12 par mois en moyenne; 2006/07 : 8 par mois en moyenne; 2007/08 : 7 par mois en moyenne)

Le nombre mensuel d'accidents de la circulation touchant le personnel de la Force a été ramené de 7 pendant l'exercice 2006/07 à 6 pendant l'exercice 2007/08, grâce à l'application de mesures de sensibilisation à la sécurité routière, au contrôle et à l'évaluation de la délivrance des permis de conduire, à des programmes d'acquisition de techniques de conduite sûres, et à la constitution d'un comité d'examen des infractions routières

Augmentation du nombre de membres de la Force bénéficiant de locaux d'hébergement et d'installations améliorés (2005/06 : 467 personnes, soit 54 % des effectifs; 2006/07 : 584 personnes, soit 68 % des effectifs; 2007/08 : 664 personnes, soit 77 % des effectifs)

Les logements et les installations ont été améliorés pour 663 membres des contingents, contre 569 en 2006/07

Augmentation de la disponibilité des services de réseau (disponibilité d'au moins 99 %)

Au cours de l'exercice considéré, une connexion intégrale par VSAT a été assurée avec la Base de soutien logistique des Nations Unies, tandis que 99 % des fournisseurs locaux d'accès à l'Internet assuraient une connexion à un débit de 4 mégaoctets

Réduction de 10 % du coût global des communications par réseaux commerciaux

Objectif atteint. Le coût des communications par réseau commercial a diminué de 12 % (en étant ramené de 442 700 dollars à 387 400 dollars par rapport à l'exercice précédent) grâce au contrôle plus strict des appels officiels, à la facturation des appels personnels et à l'examen périodique de l'usage des téléphones mobiles

Fourniture d'un accès direct aux lecteurs partagés du quartier général de la mission depuis les secteurs

Deux secteurs ont assuré un accès aux lecteurs partagés du quartier général grâce à l'exploitation d'un système de liaison par faisceau hertzien à large bande; l'ensemble des secteurs devrait être connecté au cours de l'exercice 2008/09

Produits prévus	Produit(s) exécuté(s) : oui/non ou nombre Observations
Amélioration des services	
Mise en place d'un système de distribution électronique des cas de passation par pertes et profits aux membres du Comité local de contrôle du matériel afin qu'ils soient traités rapidement	Non La mise en service du système a été différée en attendant l'approbation du Comité. Malgré cela, le délai de traitement des demandes de passation par pertes et profits, de leur réception au règlement des dossiers, a été réduit à 10 jours en moyenne en appliquant la procédure de distribution existante
Mise en œuvre du programme actuel de sécurité routière et de contrôle des aptitudes à la conduite conçu pour l'ensemble du personnel des Nations Unies	Oui Grâce à 6 programmes de sécurité routière, à des vérifications semestrielles de la sécurité des véhicules, à 5 concours/stages de formation, dont une initiation à la conduite tout terrain, à des exercices de conduite organisés à l'intention de 10 équipes et la production de tableaux et d'affiches de sensibilisation
Remplacement de matériel et de mobilier dans 50 logements existants et installation de 165 climatiseurs	Oui Remplacement de 12 % du matériel et du mobilier des logements et achat de 165 climatiseurs, dont 131 étaient installés en juin 2008
Normalisation de tous les commutateurs de réseau en remplaçant les anciens commutateurs par des commutateurs standard de niveau 3 et utilisation de câbles à fibres optiques afin d'augmenter la disponibilité du réseau	Oui Tous les commutateurs ont été remplacés et des câbles à fibres optiques sont désormais utilisés pour l'ensemble des connexions aux réseaux, portant à 99,9 % le taux de fiabilité du réseau local
Mise en œuvre du routage à moindre coût des communications par réseaux commerciaux grâce à un système de communication perfectionné	Oui Le système d'exploitation du réseau d'autocommutateurs privés a été mis à niveau pour permettre la mise en service du système de routage au moindre coût
Installation de liaisons haut débit numériques à hyperfréquences afin de faire passer la capacité de transmission de données de 2 mégabits à 100 mégabits par seconde	Oui 8 liaisons par faisceaux hertziens (sur 10) ont été mises en service
Contingents, police et personnel civil	
Déploiement, relève et rapatriement de 860 soldats et de 69 membres de la Police des Nations Unies	857 Militaires (effectif moyen) 65 Membres de la Police des Nations Unies (effectif moyen)
Vérification, inspection et contrôle du matériel appartenant aux contingents et du soutien logistique autonome relatifs à 860 soldats et établissement de rapports d'inspection	Oui Des rapports de vérification ont été soumis au quartier général chaque trimestre, deux grandes inspections du matériel appartenant aux contingents ont été effectuées et des vérifications de routine ont eu lieu chaque mois

Fourniture et stockage de rations dans 6 postes militaires pour 860 soldats

Administration de 149 civils, dont 39 agents recrutés sur le plan international et 110 agents recrutés sur le plan national

Application d'un programme de déontologie et de discipline pour 860 soldats, 69 membres de la Police des Nations Unies et 149 civils (formation, prévention, surveillance et recommandation de mesures disciplinaires)

Installations et infrastructures

Remise en état et entretien du quartier général de la Force, de 17 postes militaires et de 7 postes de Police des Nations Unies, y compris 8 000 interventions pour répondre à des demandes de services

Remise en état et entretien de 80 kilomètres de pistes de patrouille

Installation de 2 250 mètres de clôture, de portails, de barrières antivéhicules, de barbelé à boudin et de projecteurs à large faisceau dans 8 bases de patrouille

Exploitation et entretien de 81 groupes électrogènes

Entretien de 24 héliports conformément aux normes de l'Organisation de l'aviation civile internationale

Transports terrestres

Entretien et gestion de 345 véhicules, dont 9 véhicules blindés, au quartier général de la Force (79 véhicules appartenant à l'ONU, 39 appartenant aux contingents et 227 véhicules de location)

Oui Pour 812 militaires (hors officiers d'état-major) en moyenne, dans 6 postes

36 Agents recrutés sur le plan international (effectif moyen)

106 Agents recrutés sur le plan national (effectif moyen)

Oui 9 sessions de formation organisées à l'intention de 132 agents (51 militaires, 66 membres de la Police des Nations Unies et 15 civils); 12 rapports mensuels sur des affaires relevant des catégories I et II présentés à l'équipe régionale de déontologie et discipline; 1 affaire relevant de la catégorie I transmise au Bureau des services de contrôle interne à Vienne, pour examen et avis, et 65 affaires relevant de la catégorie II ayant fait l'objet d'un suivi

Oui En réponse à 9 034 demandes de service (travaux du génie, approvisionnement, transport, transmissions et informatique)

85 Kilomètres de pistes de patrouille

920 Mètres de clôture

Les retards survenus dans la signature définitive d'un contrat pour remplacer la clôture du Camp Roca explique le produit inférieur aux prévisions. Les coûts étant plus élevés dans le nouveau contrat, la décision a été prise de renforcer les clôtures existantes en utilisant le personnel du génie de la Force

88 Groupes électrogènes (69 en exploitation et 19 en réserve)

24 Aires d'atterrissage pour hélicoptères

334 Véhicules, soit 70 appartenant à l'ONU, 39 appartenant aux contingents (dont 9 blindés) et 225 de location

Transports aériens

Exploitation et entretien de 2 hélicoptères

2 Hélicoptères (hormis celui fourni par un contingent sans coût supplémentaire pour remplacer l'un des deux autres, immobilisé pour des travaux d'entretien)

Livraison de 240 000 litres de carburant d'aviation pour les opérations aériennes

239 670 Litres de carburant d'aviation

Transmissions

Exploitation et entretien d'un réseau de transmissions comprenant 3 stations terriennes, 9 systèmes téléphoniques à autocommutateur privé, 13 répéteurs, 334 radios mobiles, 336 radios portatives, 11 liaisons haut débit numériques à hyperfréquences et 15 liaisons bas débit numériques à hyperfréquences

3 Stations terriennes
11 Systèmes à autocommutateur privé
13 Répéteurs
334 Radios mobiles
336 Radios portatives
10 Liaisons haut débit numériques à hyperfréquences

Informatique

Exploitation et entretien d'un réseau informatique comprenant un réseau local (au quartier général de la Force) et 7 réseaux étendus, 332 ordinateurs de bureau, 53 ordinateurs portatifs, 157 imprimantes (dont 32 imprimantes de réseau) et 18 serveurs

1 Réseau local
7 Réseaux étendus
351 Ordinateurs de bureau
59 Ordinateurs portables
180 Imprimantes (dont 47 de réseau)
22 Serveurs

Mise en place de l'infrastructure VMWare afin d'intégrer plusieurs serveurs distincts dans un serveur central, en vue de libérer des serveurs de secours permettant d'assurer la continuité des activités et la reprise des opérations après un sinistre

Non La mise en place n'avait été assurée qu'à 40 % en juin 2008; elle devrait s'achever au cours de l'exercice 2009/10

Mise en œuvre de l'architecture de sécurité 802.1x sur les réseaux locaux et étendus afin d'interdire l'accès non autorisé aux ressources du réseau

Oui

Services médicaux

Fonctionnement et entretien d'un centre médical rénové de niveau I

Oui

Gestion et entretien de structures de conseil et de dépistage volontaire et confidentiel du VIH pour l'ensemble du personnel de la mission

Non Le produit n'a pas été exécuté car la Force ne disposait pas de conseillers formés pour mener ces activités

Programme de sensibilisation au VIH, notamment par la diffusion de l'information entre collègues, destiné à l'ensemble du personnel de la mission

Oui Programmes de sensibilisation organisés à l'intention de 237 militaires, 48 membres de la Police des Nations Unies et 105 civils, formation d'un coordonnateur des questions relatives au VIH/sida à l'éducation entre pairs, assurée par le Groupe VIH/sida de la Force, et célébration de la Journée mondiale de lutte contre le sida

Sécurité

Prestation de services de sécurité 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, à 17 postes militaires et 7 installations de la Police des Nations Unies, y compris le quartier général de la Force

Oui

Mise à jour du plan de sécurité propre au pays et exercices d'entraînement trimestriels, notamment gestion des prises d'otages, voitures piégées, catastrophes naturelles et autres incidents majeurs tels que les manifestations et les épidémies

Oui Le plan de sécurité le plus récent a été publié en mai 2008

Évaluation des conditions de sécurité dans les différents lieux où la mission est présente, notamment en ce qui concerne les logements

Oui Évaluation des risques pour la sécurité actualisée en septembre 2007 et mars 2008

Organisation de 2 séances d'information sur la sécurité et les plans d'évacuation d'urgence à l'intention de l'ensemble du personnel de la mission

2 Sessions de formation organisées à l'intention des responsables de la sécurité de la zone en août 2007 et janvier 2008

Séances d'initiation aux questions de sécurité et à la lutte contre les incendies à l'intention de tous les nouveaux membres de la mission

Oui

Achèvement de l'amélioration des dispositifs de sécurité dans tous les lieux où la mission est présente

Oui

III. Exécution du budget

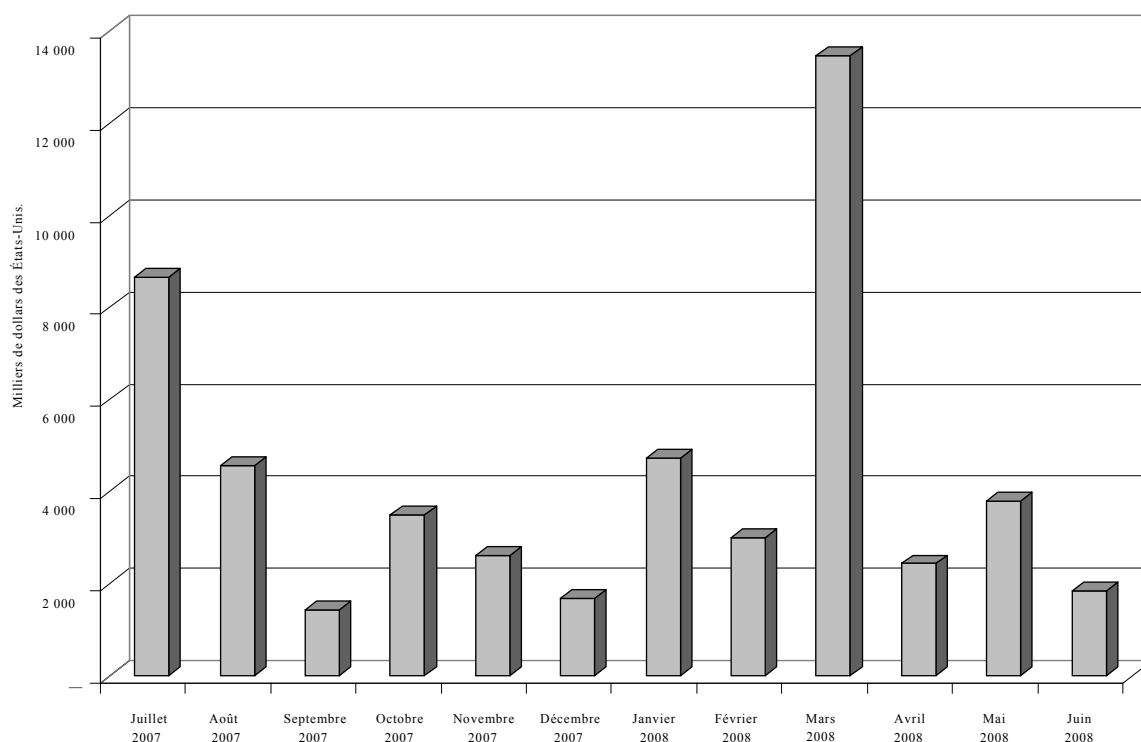
A. Ressources financières

(En milliers de dollars des États-Unis; l'exercice budgétaire allant du 1^{er} juillet 2007 au 30 juin 2008.)

Catégorie de dépenses	Montant alloué (1)	Dépenses (2)	Écarts	
			Montant (3) = (1) - (2)	Pourcentage (4) = (3)/(1)
Militaires et personnel de police				
Observateurs militaires	—	—	—	—
Contingents	19 807,0	18 782,7	1 024,3	5,2
Police des Nations Unies	2 723,0	2 700,3	22,7	0,8
Unités de police constituées	—	—	—	—
Total partiel	22 530,0	21 483,0	1 047,0	4,6
Personnel civil				
Personnel recruté sur le plan international	5 916,3	6 653,9	(737,6)	(12,5)
Personnel recruté sur le plan national	7 419,0	7 847,3	(428,3)	(5,8)
Volontaires des Nations Unies	—	—	—	—
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	79,0	145,4	(66,4)	(84,0)
Total partiel	13 414,3	14 646,6	(1 232,3)	(9,2)
Dépenses opérationnelles				
Personnel fourni par des gouvernements	—	—	—	—
Observateurs électoraux civils	—	—	—	—
Consultants	—	—	—	—
Voyages	148,5	199,1	(50,6)	(34,1)
Installations et infrastructures	6 764,2	6 529,1	235,1	3,5
Transports terrestres	3 560,9	3 690,5	(129,6)	(3,6)
Transports aériens	1 548,5	1 551,4	(2,9)	(0,2)
Transports maritimes ou fluviaux	—	—	—	—
Transmissions	936,0	820,0	116,0	12,4
Informatique	548,8	531,9	16,9	3,1
Services médicaux	305,9	344,5	(38,6)	(12,6)
Matériel spécial	8,2	11,5	(3,3)	(40,2)
Fournitures, services et matériel divers	468,6	424,4	44,2	9,4
Projets à effet rapide	—	—	—	—
Total partiel	14 289,6	14 102,4	187,2	1,3
Total brut	50 233,9	50 232,0	1,9	0,0
Recettes provenant des contributions du personnel	2 144,6	2 358,6	(214,0)	(10,0)
Total net	48 089,3	47 873,4	215,9	0,4
Contributions volontaires en nature (budgétisées) ^a	1 471,0	1 504,3	(33,3)	(2,3)
Total	51 704,9	51 736,3	(31,4)	(0,1)

^a Dont une contribution du Gouvernement chypriote d'un montant de 1 504 300 dollars, au titre des travaux de réparation et des services et fournitures d'entretien des locaux de la Force, ainsi que des rations distribuées à la Police des Nations Unies.

B. Évolution mensuelle des dépenses



22. Les niveaux plus élevés enregistrés en juillet 2007 et en mars 2008 s'expliquent par les engagements contractés au titre du remboursement aux pays fournisseurs de contingents de leurs dépenses afférentes aux contingents, au matériel leur appartenant et au soutien logistique autonome, la fourniture de rations au personnel militaire et les dépenses opérationnelles, principalement aux rubriques installations et infrastructures et transports terrestres.

C. Autres recettes et ajustements

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Montant</i>
Intérêts créditeurs	363,3
Recettes diverses ou accessoires	587,7
Contributions volontaires en espèces	—
Ajustements sur exercices antérieurs	—
Annulation d'engagements d'exercices antérieurs	357,4
Total	1 308,4

D. Dépenses relatives au matériel appartenant aux contingents : matériel majeur et soutien logistique autonome

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Dépenses</i>
Matériel majeur	
Contingents	1 181,6
Soutien logistique autonome	
Installations et infrastructures	157,8
Total	1 339,4

<i>Facteurs approuvés pour la Mission</i>	<i>Pourcentage</i>	<i>Date d'entrée en vigueur</i>	<i>Date du dernier examen</i>
A. Facteurs applicables à la zone de la Mission	—	—	—
B. Facteurs applicables au pays d'origine			
Différentiel de transport	0,25-3,75		

E. Contributions non budgétisées

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie</i>	<i>Valeur effective</i>
Accord sur le statut des forces ^a	217,2
Contributions volontaires en nature (non budgétisées)	—
Total	217,2

^a Valeur marchande, selon les estimations de la Force, du coût des postes d'observation des Nations Unies et des bureaux et logements mis à la disposition des contingents et de la police des Nations Unies par le Gouvernement chypriote.

IV. Analyse des écarts¹

	<i>Écart</i>
Contingents	1 024,3 5,2 %

23. Le solde inutilisé s'explique essentiellement par le montant des dépenses effectivement engagées pour la relève des contingents (coût moyen d'un aller-retour de 1 010 dollars par personne, contre 1 933 dollars prévu dans le budget) et le fait que des vols militaires nationaux ont été utilisés pour la relève de certains personnels militaires. Il s'explique également par les économies réalisées au titre de l'indemnisation en cas de décès et d'invalidité.

¹ Le montant des écarts est exprimé en milliers de dollars des États-Unis. Ne sont analysés que les écarts de plus de 5 % ou d'un montant supérieur à 100 000 dollars.

	<i>Écart</i>	
Personnel recruté sur le plan international	(737,6)	(12,5 %)

24. Le dépassement s'explique par l'augmentation de l'indemnité de poste et les dépenses communes de personnel en hausse du fait de la démission et du départ en retraite de six agents recrutés sur le plan international. Cependant, le taux de vacance des postes s'est établi à 8%, alors que celui prévu dans le budget était de 5%.

	<i>Écart</i>	
Personnel recruté sur le plan national	(428,3)	(5,8 %)

25. Le dépassement est dû aux fluctuations du taux de change du dollar des États-Unis par rapport à la livre chypriote (de juillet à décembre 2007) et à l'euro (à partir de janvier 2008).

	<i>Écart</i>	
Personnel temporaire (autre que pour les réunions)	(66,4)	(84,0 %)

26. Le dépassement s'explique par le recours à des vacataires pour remplacer temporairement les agents en congé de maternité ou en congé de maladie de longue durée ou pour pourvoir les postes vacants en attendant l'achèvement des formalités de recrutement du personnel permanent, aux fins d'assurer la continuité des activités opérationnelles et de l'exécution des projets.

	<i>Écart</i>	
Voyages	(50,6)	(34,1 %)

27. Le dépassement s'explique essentiellement par le coût effectif supérieur aux prévisions des voyages non liés à la formation, du fait de l'augmentation des tarifs aériens et des fluctuations du taux de change du dollar des États-Unis par rapport à la livre chypriote (de juillet à décembre 2007) et à l'euro (à partir de janvier 2008).

	<i>Écart</i>	
Installations et infrastructures	235,1	3,5 %

28. Le solde s'explique principalement par les économies réalisées au titre des travaux de transformation et de rénovation et de l'acquisition de matériel pour les logements compte tenu du fait que les crédits ont été utilisés pour des dépenses plus urgentes. Ces économies ont été en partie annulées par l'augmentation des dépenses au titre des services collectifs de distribution entraînée par la hausse du prix du carburant et les fluctuations des taux de change.

	<i>Écart</i>	
Transports terrestres	(129,6)	(3,6 %)

29. Le dépassement s'explique principalement par les dépenses plus importantes que prévu au titre des travaux de réparation et d'entretien et de la location de véhicules, compte tenu des fluctuations des taux de change et de la hausse du prix du carburant.

	<i>Écart</i>	
Transmissions	116,0	12,4 %

30. Le solde inutilisé s'explique principalement par les économies réalisées au titre des communications par les réseaux commerciaux, grâce au coût des appels téléphoniques et des frais d'utilisation de l'Internet plus faibles que prévu par suite de la mise en place de services Blackberry pour 20 agents, à l'amélioration des contrôles de la facturation des appels personnels et à la diminution des charges liées à la location d'un transpondeur.

	<i>Écart</i>	
Services médicaux	(38,6)	(12,6 %)

31. Le dépassement résulte avant tout de l'augmentation des coûts des services médicaux privés et des fluctuations des taux de change.

	<i>Écart</i>	
Matériel spécial	(3,3)	(40,2 %)

32. Le dépassement s'explique par les achats plus importants que prévu de matériel d'observation pour répondre aux besoins opérationnels.

	<i>Écart</i>	
Fournitures, services et matériel divers	44,2	9,4 %

33. Les économies résultent principalement du fait que les ressources prévues au titre des frais de formation, des fournitures et des services divers ont été utilisées pour répondre à des besoins opérationnels plus urgents.

V. Décisions que l'Assemblée générale devra prendre

34. En ce qui concerne le financement de la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre, il conviendrait que l'Assemblée générale se prononce sur l'affectation :

a) Du solde inutilisé de l'exercice allant du 1er juillet 2007 au 30 juin 2008, soit 1 900 dollars;

b) Des autres recettes de l'exercice clos le 30 juin 2008, qui s'élèvent à 1 308 400 dollars et comprennent les intérêts créditeurs (363 300 dollars), les recettes diverses ou accessoires (587 700 dollars) et les économies résultant de l'annulation d'engagements d'exercices antérieurs (357 400 dollars).
